

LAVOIR DU DUIRON

La mise en œuvre de quelques « principes d'hygiène publique » et le soutien financier

possible de l'État (loi du 03-02-1851) favorisent largement la construction des lavoirs dans les villages et les hameaux au 19^{ème} siècle.

Vergisson en totalisera cinq : certains sont même inachevés.

Le 18 février 1882, le conseil municipal décide qu'une somme de 500 francs serait attribuée à chacun d'entre eux pour leur restauration.

Après avoir connu un âge d'or entre 1800 et 1860 comme bien d'équipement public au même titre que la mairie ou l'école, l'usage des lavoirs sera progressivement abandonné avec la réalisation des travaux d'adduction d'eau (1936 pour Vergisson).

Aujourd'hui il ne reste que deux lavoirs sur la commune qui, après avoir été rénovés,

contribuent à la mise en valeur d'un espace public :

- celui-ci, situé à l'origine plus haut dans le hameau du Martelet, a été reconstruit à l'identique en 1997 en même temps que la mairie actuelle,
- celui de France a été rénové entre 2007-2009 sous l'égide du Syndicat Mixte du Grand Site de France Solutré-Pouilly-Vergisson.

Pour Michel Bouillot (1929-2007), auteur de nombreux ouvrages et dessins sur le patrimoine vernaculaire du Mâconnais, le lavoir était le symbole d'un privilège particulier, celui de l'usage parcimonieux mais gratuit de l'eau contrairement au moulin, au four, ou au pressoir dont l'usage était subordonné au paiement d'un droit : une banalité.

PLACE DE L'EGLISE

Il existait autrefois sur cette place une église romane orientée « ouest-est » :

- attestée au Xe dans la Charte 70 du cartulaire de la cathédrale St Vincent de Mâcon,
- entourée d'un cimetière déplacé en 1855 au lieu-dit « En Ouche », à l'entrée du village.

Par manque d'entretien au cours des siècles et de moyens financiers, différents projets de restauration resteront sans suite. Elle sera alors démolie en 1890 permettant ainsi la création d'une place publique « sans grands frais (et) l'embellissement de la localité ».

L'aspect actuel de cette place est le résultat d'une rénovation terminée en 2017 après réalisation d'un sondage archéologique par l'INRAP sur l'emplacement de l'église romane en 2013. La couleur des panneaux métalliques rappelle celle de la roche. Ils ont été assemblés par Arnaud Desroches auréolé de deux titres de « premier apprenti de France ». Elle a été inaugurée début 2018.

EGLISE SAINT-MARTIN

Construite entre 1891-1893 dans le style néo-gothique de l'époque selon les plans de l'architecte Pinchard, l'église actuelle doit beaucoup à la détermination de deux personnes :

- L'Abbé Passaut qui, à sa mort en 1876, lègue la somme de 15 000f à la paroisse, somme qu'il a rassemblée durant les 40 années de son ministère à Vergisson,
- Madame de Lavernette, Comtesse de Thémines (Lot) qui fait un don de 8000 f. en 1889 sous réserve du commencement des travaux en cette même année et du choix de son implantation aux vignes de la Verchère.

Il faudra cependant encore 15 ans avant que les travaux de construction ne démarrent. De nombreuses contraintes ont pesé sur leur déroulement :

- difficultés de financement et recours à l'imposition extraordinaire au regard de rentrées financières en forte diminution suite aux ravages du phylloxéra et autres dépenses engagées : école, chemins, cimetière...,
- conflit de l'Evêché avec l'Etat concernant le foncier.
- le 17-11-1889, le conseil de fabrique abandonne tous ses fonds (environ 36000 francs) à la commune pour la construction de l'église dans un délai de 2 ans.

Le gros-œuvre sera achevé en juin 1893 pour un coût estimé à 55 000 f. Elle sera consacrée à St Martin le 11-07-1897 par le Cardinal Perraud.

CHÂTEAU DE FRANCE

Cet imposant corps de bâtiments datés pour les plus anciens du XVI^{ème} siècle constitue un ensemble architectural remarquable avec en particulier deux tours, l'une carrée l'autre ronde flanquée de plusieurs canonnières, le tout faisant penser à une maison fortifiée dont les principales ouvertures donnent sur cour intérieure. Derrière un mur imposant en pierres clôt le jardin et le verger.

Son nom est tout aussi surprenant : Maison de France ou Château de France. Non loin de cette bâtisse, un chemin vicinal porte le nom de « chemin des Roys ». Très proches du duché de Bourgogne et du Saint Empire germanique, tout laisse à penser que le toponyme des lieux « en France » rappelle leur appartenance au royaume de France.

L'histoire nous apprend qu'en 1486 Oddet de Cheminant, seigneur de Grevillière (Confrançon), marié à Catherine de Vergisson, tenait du roi « certaines maisons appelées de France ». Il est probable qu'en relevant directement du roi, ce lieu fût nommé « en France ».

A partir de 1677, la maison de France passe entre les mains d'avocats, de bourgeois négociants de Mâcon ou autres sieurs de France. Parmi eux il y a lieu de citer Aimé Seyvert, comte d'Hurigny dont les armoiries se retrouvent sur le blason de Vergisson: il avait acheté cette maison le 7 décembre de cette année-là.

A la révolution, la maison de France appartient au sieur Reverchon (1746-1828) depuis 1785 ; il était négociant en vins.

C'était aussi un partisan zélé de la révolution ce qui n'empêcha le pillage de sa demeure lors de la grande peur en Mâconnais:

- le 29 juillet 1789 des gens de Verzé et d'Igé viennent piller la maison et menacent de l'incendier: les habitants du lieu eurent beaucoup de peine à empêcher sa démolition,
- tandis que «300 individus, presque tous habitants Vergisson» enlevèrent les toitures du château des Esserteaux sur la commune de Bussièrès et brûlent les terriers (les registres fonciers).

Ainsi se propage de proche en proche la Grande Peur. Malgré de dures répressions, la généralisation de telles révoltes dans toute la France aboutira à l'abolition, dans la nuit du 4 août 1789, des privilèges et des droits féodaux.

LAVOIR DE FRANCE ET CALADE

Ce lavoir fait partie d'un ensemble hydraulique remarquable comprenant :

- en amont une source alimentant un puits (1),
- un abreuvoir pour le bétail: son emplacement entre le puits et le bassin permettait de réserver une eau de meilleure qualité pour le bétail (2),
- en aval un bassin dallé, pour laver le linge (3),
- à l'intérieur des niches dans les murs pour déposer quelques ustensiles,
- une réserve d'eau ou citerne sous le chemin, d'où partaient différents tuyaux d'alimentation en eau de la maison de France,
- à l'extérieur et en contrebas des serves (bassins) utilisées pour l'irrigation du verger situé derrière la maison et peut-être comme rouissoir pour la fabrication de fil de lin.
- l'empierrement du sol est réalisé selon la technique de la « calade » : les pierres sont disposées sur champ, serrées les unes contre les autres sans mortier.

Sa rénovation, conduite sous l'égide du Syndicat Mixte du Grand Site (SMGS) de Solutré-Pouilly Vergisson, avec le concours de différents partenaires institutionnels dont le Fonds Social Européen (FSE) a été réalisée par la brigade d'intervention du Grand Site dans le cadre de deux chantiers d'insertion professionnels entre juillet 2007 et novembre 2009.

Aujourd'hui il ne reste plus que deux lavoirs sur la commune qui, après avoir été rénovés, contribuent à la mise en valeur d'un espace public:

- celui anciennement situé dans le hameau du Martelet a été reconstruit à l'identique en 1997 place de la mairie,
- celui-ci, le lavoir de France.

MEIX ET MAISON PRÉVÔTALE

Le porche et le portillon donnent accès à une cour intérieure autour de laquelle se regroupent à l'origine différents bâtiments liés à une exploitation de polyculture à dominante viticole cependant: maison d'habitation à galerie, cave, tinailler, écurie, puits...

Le porche est imposant par sa hauteur et ses piédroits renforcés afin de faciliter le passage des chars à foin et plus récemment celui des engins agricoles.

Un tel ensemble peut prendre aussi le nom de « meix » comme indiqué sur la plaque du portillon d'entrée du propriétaire actuel : l'un d'eux, Claude Bulland est né à Vergisson en 1834...



Détail du portillon :

Arc plein cintre composé de trois pierres taillées, les claveaux, avec :

- une clé de voûte sculptée d'une fleur de lys stylisée symbole de la royauté,
- mention d'une date 1722 et d'initiales JC vraisemblablement celles du propriétaire.

«On peut penser que cette propriété est l'ancienne maison prévôtale du village...», selon une note de 1972 de Mme Oursel des archives en référence aux travaux de Mgr. Rameau, historien de Mâcon, 1828-1908, qui mentionne quelques Prévôts qui se sont succédés à Vergisson.



Parmi eux un certain Antoine, qui, en 1423 pendant la guerre de Cent Ans, échoua dans sa mission de garder pour le Duc de Bourgogne Jean sans Peur le château de la roche de Solutré alors qu'il était censé renforcer la garnison des Armagnacs au service du roi; la réaction de ces derniers ne se fit pas attendre: ils brûlèrent les villages de Vergisson et de Solutré...

Dans la France féodale, le prévôt était un agent du pouvoir chargé de justice, de la collecte des revenus et des taxes d'un domaine seigneurial ou d'un maître ; il était placé sous le contrôle et l'autorité d'un bailli qui représentait le roi.

TÊTES MYSTÉRIEUSES

Selon la tradition orale, ces deux têtes placées de part et d'autre de l'entrée du garage situé à l'angle de la route des charmes et de l'impasse des vieilles pierres, sculptée dans un style plutôt naïf, proviendraient de l'ancienne église romane construite sur l'emplacement actuel de la place de l'église.

Il s'agirait à l'origine de « corbeaux » ou « modillons » c'est-à-dire de pierres posées en saillie sur un mur ayant un rôle de support (poutre à l'intérieur d'une église, corniche d'un toit à l'extérieur...).

L'utilisation qui en est faite ici de part et d'autre du linteau en bois de cette porte de garage ne correspond pas à leur fonction première. Ainsi utilisées ces sculptures avaient selon une ancienne croyance le pouvoir d'éloigner les mauvais esprits et de les empêcher de pénétrer à l'intérieur des maisons. En parcourant le village on peut en découvrir deux autres en haut du chemin de « la Preute », «au Repostère», lieu-dit où la déclivité du terrain est moins marquée.

ECOLE

Ce n'est qu'en 1852 que le conseil municipal fait le choix d'acheter au Sieur Combier, propriétaire à Bussières, un terrain situé au lieu-dit « la Folle, sur lequel la commune pourrait y faire construire une maison d'école », qui servirait également de mairie. Pour alléger les dépenses, il est convenu que l'extraction de la pierre sera faite en régie

pour faire travailler les plus nécessiteux de la commune pendant l'hiver, tandis que quelques propriétaires se proposent de charrier 20 toises de pierres extraites des carrières des environs et 235 tombereaux de sable. Prudent, le maire fait cependant voter un crédit de 595f pour le transport de ces matériaux!

Le dossier de construction est établi par M.Arcelin, architecte à Mâcon : il englobe l'école, le logement de l'instituteur et « une chambre de mairie ». L'entreprise Morel de Solutré est chargée de la construction.

Le gros œuvre sera terminé en 1854. Le bâtiment construit est d'une facture typique du XIXe siècle : absence de galerie, caractère géométrique du bâtiment de forme cubique, toit à quatre pans, ouvertures en « œil-de bœuf » pour éclairer les combles, autant de traits qui, selon Gabriel Jeanton, historien du Mâconnais, s'inscrivent dans « la tradition égalitaire de la Révolution française ».

Lors de la première rentrée de 1855, ce sont entre 50 et 70 élèves qui fréquentent l'école pour une population de 450 habitants.

Cependant tous les aménagements intérieurs et extérieurs sont loin d'être terminés : en 1856, le conseil fait le constat qu'il « n'a pu encore se réunir dans la salle affectée à la mairie, attendu qu'il y manque de tout pour travailler et pouvoir y tenir une séance : [...] une table, douze chaises, deux bancs, un poêle et d'y faire une petite cheminée en briques ».

Rapport circonstancié à l'appui, une demande de subvention est envoyée au préfet pour terminer cette construction. D'autres travaux d'aménagement et d'entretien seront effectués encore un peu plus tard : un état daté de 1874 mentionne la nécessité de réaliser entre autres deux préaux séparés, « l'un dans la cour des garçons l'autre dans celle des filles », la réfection des volets, de la toiture, de la salle de classe, du chauffage, l'achat de « cartes géographiques dites murales, (les cartes existantes ont été faites par l'instituteur et tombent en lambeaux), d'une sphère terrestre ou globe [...] pour un montant total de 3680 francs que la commune ne peut honorer sans un secours de l'État ». La commune ne procèdera alors qu'aux réparations les plus urgentes.

En 1893 le conseil départemental de l'enseignement primaire sollicite la commune « pour la création d'une école enfantine mixte ». Le projet est d'abord jugé « inutile pour le moment du fait que la population scolaire tend à diminuer en raison de l'émigration des vignerons » qui, avec le développement industriel et la crise du phylloxéra, trouvent du travail en ville. Il sera repris et retenu en 1907. Sa réalisation « constitue un véritable bienfait pour notre population essentiellement viticole » et soulagera en particulier :

- « le grand nombre de mères de familles obligées de mener leurs jeunes enfants avec elles dans les vignes ce qui occasionne bien des maladies»,
- l'instituteur « s'il était moins chargé », avec actuellement 56 élèves, et qui par ailleurs doit faire face à l'augmentation du nombre « d'enfants de l'hospice employés pour garder le bétail après l'école ».

« La petite école » comme l'appellent encore aujourd'hui les séniors qui l'ont fréquentée sera implantée dans l'ancien presbytère « que possède la commune (depuis 1819 dans le hameau de la Truche et disponible) par suite de la séparation des Églises et de l'État

pouvant être transformé facilement et à peu de frais en maison d'école pour une dépense de 1500 francs». Le fonds disposait également d'un jardin et d'une petite vigne ce qui ne manquait pas parfois de prêter à sourire. La première rentrée a lieu le 1er novembre 1907 avec Mme Reboux comme institutrice stagiaire.

Cette classe sera fermée entre 1924 et 1931 en raison de la diminution des effectifs. Le village de 332 habitants a en effet perdu 26 de ses fils pendant la grande guerre 14-18.

Sa réouverture se fera avec l'installation de Mme Perrier comme institutrice adjointe. Elle perdurera jusqu'à dans les années 80.

Détachée physiquement de « l'école des grands », elle a largement contribué à renforcer, si l'on en croit les anciens, le souvenir du « bon temps » passé sur ses bancs.

Aujourd'hui, ce bâtiment n'est plus utilisé en tant qu'école : en 2011-2012, la commune y a aménagé quatre logements au nom évocateur de « la Buissonnière ».

MAISONS MÂCONNAISES

La maison à galerie caractérise l'habitat mâconnais : modeste chez le vigneron, plus importante pour la maison de « maître » à laquelle s'ajoutent des dépendances (tinailler ou cuvage, remise, écurie...).

Elles peuvent être de différentes factures :

- simple ou double galerie selon la richesse du propriétaire, tournée vers le sud-est : la première est un lieu de vie, la seconde peut servir de séchoir,
- colonnes en pierres, en bois, parfois en métal reposant sur un muret,
- escalier adossé à la galerie ou saillant devant la façade,
- toit couvert de tuiles creuses, l'imbrex de la tuile romaine. Tournus correspond à la limite septentrionale de tels toits : plus au nord c'est le toit à tuiles plates et plus pentu qui prédomine,

Autant d'éléments qui confirment l'aspect « méridional » de ce type d'habitation...

L'ensemble de tous ces bâtiments présente des ouvertures tournées vers la cour et des murs pratiquement aveugles côté rue pour des raisons de sécurité qui prévalaient autrefois.

La seule ouverture sur la rue est assurée par un grand portail en fer et un portillon pour les constructions plus récentes.

Les plus anciennes sont dotées d'un porche monumental de facture très diverse qui rappelle celui des « courts », le « meix » du Moyen-Âge.

C'est au moment des vendanges où les portes sont grandes ouvertes que le visiteur pourra pleinement admirer le charme des lieux tout en les respectant.

PLACE DU MARTELET

Le hameau du Martelet jouissait avant l'aménagement de la place de l'église vers 1906 d'une position privilégiée :

- en son centre, c'était la place du village, "le plâtre", c.à.d. « l'emplacement » ,
- on y trouvait des commerces : un aubergiste, un sabotier-savetier...
- une école y a été implantée en 1844 après la fermeture de celle installée place de l'église et dans l'attente de l'ouverture en 1855 de l'école actuelle.

Des vestiges historiques y ont été exhumés. Ils sont datés :

- de l'époque gallo-romaine, d'abord avec la découverte d'un vase antique en bronze rempli de 3000 monnaies et d'une figurine de Vénus en terre cuite blanche. Un véritable trésor direz-vous ? Certainement mais pas exceptionnel : de tels vestiges sont parfois retrouvés lors de labours ou d'autres travaux ; leur origine, une simple mesure de précaution devant l'envahisseur, en particulier les Alamans entre 257 et 260 venus de l'est.
- de l'époque des Mérovingiens au Haut Moyen Âge, avec la mise à jour de différentes sépultures sans mobilier funéraire constituées de dalles débitées dans le calcaire de la roche ; là non plus rien d'étonnant : le nom de ce lieu, le Martelet signifie "cimetière barbare non christianisé".

MAISON LAVERNETTE

Après la Révolution, on verra apparaître des constructions dont l'architecture est en nette rupture avec la diversité des maisons à galerie. Leur forme cubique « où tout souci d'esthétique et de poésie paraît banni » souligne G.Jeanton⁽¹⁾, répondait « à la volonté de leurs constructeurs de faire table rase de la tradition du pays » et au respect « de la tradition égalitaire de la Révolution ».

Elles présentent un toit à quatre pans et sont dotées parfois de girouettes ou de pigeonniers. Dans la cour, un arbre y a été planté, un épicéa ou plus rarement un cèdre.

Au XIXe siècle, c'était la demeure du notaire, du prêtre, du marchand...mais aussi des gens de la ville ayant à la campagne une maison de rapport.

Maison Bourgeoise du XIXe siècle aux formes géométriques bien marquées :

- cubique pour le corps de bâtiment,
- triangulaire pour les toits.

Murs aveugles ou avec de petites ouvertures sur la rue.

Le contraste de la façade donnant sur la rue avec celle face à la cour est bien marqué: orientée au sud, elle présente de nombreuses ouvertures.

Pour permettre un accès plus aisé, l'entrée est en retrait de la rue.

Cette maison était dans les années 1880 la propriété de Mme de Lavernette, comtesse de Thémynes (Lot) et également propriétaire du château de Borny dans la banlieue de Metz en Moselle dont il ne reste que quelques vestiges.

De nombreux lieux-dits portent son nom dans le Mâconnais.

QUARTIER DES QUATRE PORCHES

On pourra observer tout au long du circuit de visite différents porches et portillons : ils donnent sur une cour où sont disposés en plus de la maison d'habitation à galerie d'autres bâtiments dédiés à l'exploitation de la propriété :

- Le porche est adapté au passage charretier . Son architecture trouve de nombreuses déclinaisons selon en particulier le degré d'aisance du propriétaire au moment de sa construction.



Celui-ci est doté d'un linteau cintré en bois surmonté d'une corniche en pierre couverte de laves (pierres calcaires plates). Imposant, il laisse transparaître en toile de fond la falaise de la roche. Les pierres d'encadrement verticales (jambages) constituées d'un seul bloc (calcaire également extrait localement à quelques centaines de mètres) sont exceptionnelles par leur dimension et leur finesse.

- Le portillon se termine par un arc « plein cintre », formé de trois pierres taillées (claveaux) ; la clé saillante ne porte aucune inscription à moins qu'elle n'ait été détruite pendant la Révolution.